

CHAPITRE QUATRE
LES FINANCES DE LA BANQUE MONDIALE

Principales données financières de la BIRD

Les principaux éléments des résultats financiers de la BIRD au cours de l'exercice clos le 30 juin 1999 sont les suivants :

- revenu net : 1 518 millions de dollars ;
- nouveaux engagements de prêt en faveur d'États membres : 22 182 millions de dollars ;
- montants décaissés au titre des prêts accordés aux États membres : 18 205 millions de dollars ;
- encours des emprunts à la fin de l'exercice : 118 631 millions de dollars, après swaps ;
- coût moyen de toutes les ressources empruntées, après swaps : 5,92 % ;
- ratio des capitaux propres aux prêts : 20,65 % ;
- forte demande de prêts en devise unique : le volume des prêts en devise unique basés sur le LIBOR s'est élevé à 15 790 millions de dollars et celui des prêts en devise unique à taux fixe, à 5 925 millions de dollars ;
- clôture du programme de choix de devises applicable aux prêts en pool de devises, pour lesquels l'invitation à négocier a été lancée avant le 1^{er} septembre 1996 : les emprunteurs ont pu convertir 21 115 millions de dollars de montants non décaissés sur des prêts de ce type aux conditions applicables aux prêts en devise unique, et 48 549 millions de dollars de montants décaissés et non décaissés sur des prêts de ce type aux conditions applicables aux prêts en devise unique ;

- provisions pour pertes sur prêts maintenues à 3 % de la somme de l'encours total des prêts et la valeur actuelle des garanties appelables. À la clôture de l'exercice, les prêts accordés à huit pays avaient été déclarés improductifs et l'encours total du principal de ces prêts s'élevait à 2 053 millions de dollars, soit 2 % de l'encours global du portefeuille de prêts de la BIRD.

En juillet 1998, le Conseil des administrateurs a décidé de prélever sur le revenu net de l'exercice clos au 30 juin 1998 un montant de 750 millions de dollars pour le verser à la réserve générale et un montant de 182 millions de dollars pour le verser au compte de réserve pour les pensions.

Lors de l'Assemblée annuelle d'octobre 1998, le Conseil des gouverneurs a autorisé les transferts suivants à partir du revenu net non affecté de l'exercice 98 et du compte de surplus :

- transfert à titre de don à l'IDA de la contre-valeur en DTS de 352 millions de dollars (210 millions de dollars prélevés sur le revenu net non affecté et 142 millions de dollars prélevés sur le compte de surplus) ; les retraits opérés sur cette dotation pourront être effectués après que les contributions fournies par les bailleurs de fonds au titre de la Onzième reconstitution des ressources de l'IDA auront été épuisées ; et

- versement de 100 millions de dollars au Fonds fiduciaire de l'Initiative PPTE.

Des informations complémentaires sur les politiques

financières de la BIRD et le résultat de ses opérations sont données dans la section intitulée « Rapport de gestion de la direction », qui précède les états financiers.

Finances de l'IDA

Pouvoir d'engagement de l'IDA. Les ressources de l'Association proviennent des contributions des bailleurs de fonds, qui sont mises à sa disposition par tranches annuelles, et de l'ensemble des ressources RPTA (Remboursements, Produit des placements, Transferts nets de la BIRD et Autres ressources). Tous les trois ans, les bailleurs de fonds sont appelés à « reconstituer » les ressources de l'Association, dont la dotation est déterminée aux termes d'un accord conclu entre les bailleurs de fonds. L'exercice 99 était la troisième année de la Onzième reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-11), qui visait à fournir à l'Association les fonds nécessaires au financement des crédits engagés pendant la période allant du 1^{er} juillet 1996 au 30 juin 1999 (encadré 4-1).

Ressources d'IDA-11. À la fin de l'exercice 99, le pouvoir d'engagement total pour la période couverte par IDA-11 était de 14,5 milliards de DTS, compte tenu des ressources du Fonds intérimaire spécial administré par l'IDA. Le Fonds intérimaire a été constitué par tous les bailleurs de fonds, sauf les États-Unis, pour permettre à l'Association de financer ses opérations jusqu'à ce que les États-Unis se soient acquittés de leurs obligations au titre

ENCADRÉ 4-1 LES FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR IDA-11

La période couverte par IDA-11 (ex. 97 à ex. 99), qui prend fin avec le présent exercice, a été marquée par les initiatives et actions suivantes :

- ❖ *le renforcement des évaluations de la performance des pays en tant que base de l'allocation des ressources de l'IDA*

- ❖ *l'amélioration du suivi et de l'analyse de la pauvreté, et la prise en compte des résultats de ces travaux lors de l'élaboration des SAP et de la conception des projets*

- ❖ *l'attention accrue portée au rôle que joue la gouvernance dans le développement, et la place accrue faite à cette question dans les SAP, et l'augmentation du nombre des projets (ainsi que la multiplication des études économiques et sectorielles et l'approfondissement du dialogue) axés sur la réforme de la fonction publique*

- ❖ *l'association accrue des parties prenantes et l'élargissement des consultations en vue de la mise au point des SAP et des projets, et le recours croissant aux évaluations sociales et aux évaluations par les bénéficiaires*

- ❖ *la part importante faite aux secteurs sociaux dans le portefeuille d'IDA-11, et les bons résultats obtenus au plan des décaissements*

- ❖ *le soutien toujours vigoureux accordé au développement du secteur privé, et notamment du microfinancement et des petites et moyennes entreprises, et le lancement d'un programme pilote de garanties de l'IDA*

- ❖ *la suite donnée aux stratégies ou aux plans nationaux d'action environnementale avec la mise en œuvre de projets axés sur la gestion de l'environnement ou autres opérations*

- ❖ *l'amélioration continue de la performance du portefeuille de l'IDA, dont le pourcentage de projets « à risques » est tombé de 32 % à la fin de l'exercice 96 à 20 % à la fin de l'exercice 99, grâce notamment au redressement sensible des portefeuilles de plusieurs pays d'Afrique et d'Asie du Sud.*

Le volume total des engagements pour la période couverte par IDA-11 atteint 13,9 milliards de DTS. La répartition par région est la suivante : Afrique, 4,9 milliards de DTS ; Asie du Sud, 4,2 milliards de DTS ; Asie de l'Est et Pacifique, 1,9 milliard de DTS ; Europe et Asie centrale, 1,6 milliard de DTS ; Amérique latine et Caraïbes, 0,8 milliard de DTS ; et Moyen-Orient et Afrique du Nord, 0,6 milliard de DTS. Les prêts à l'investissement représentent 79 % du total des engagements. Les décaissements atteignent 17,6 milliards de dollars, répartis comme suit : secteurs sociaux, 30 % ; agriculture et développement rural, 18 % ; infrastructure, 24 % ; industrie et finances, 5 % ; ensemble de l'économie, 23 %. Les décaissements relatifs à des projets d'investissement dans les secteurs sociaux s'élèvent à 5,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 49 % par rapport au niveau enregistré pour IDA-10.

d'IDA-10. Le pouvoir d'engagement pour la période couverte par IDA-11 comprend 4,6 milliards de DTS provenant des contributions des bailleurs de fonds à IDA-11, 2,1 milliards de DTS provenant des dotations au Fonds intérimaire, 1,3 milliard de DTS provenant de la portion non débloquée des contributions à IDA-10 et qui a fait l'objet d'un report, 0,1 milliard de DTS provenant de contributions spéciales du Brésil, de la Corée et du Danemark, et 6,4 milliards de DTS provenant des fonds RPTA, lesquels correspondent pour l'essentiel au pouvoir d'engagement anticipé basé sur les remboursements attendus de crédits antérieurs de l'IDA et sur les transferts opérés sur le revenu net de la BIRD.

Ressources de l'IDA et emplois des fonds pendant l'exercice 99. Pendant l'exercice 99, les fonds mis

à disposition de l'Association pour la période d'IDA-11 se sont montés à 5 693 millions de DTS. L'apport des bailleurs de fonds s'est élevé à 4 377 millions de DTS, dont 18 millions de DTS provenant des contributions à IDA-10, 4 003 millions de DTS provenant des contributions à IDA-11 et 356 millions de DTS provenant des contributions au Fonds intérimaire. En outre le Brésil, la Corée et le Danemark ont versé 150 millions de DTS à titre de contribution spéciale à l'IDA, et un montant de 1 166 millions de DTS provenant des fonds RPTA a été mis à disposition de l'Association, dont 225 millions de DTS transféré du revenu net de la BIRD pour l'exercice 98 et 941 millions de DTS de pouvoir d'engagement basé sur les remboursements attendus et d'autres sources de revenus.

Sur la base des ressources disponibles pour l'exercice 99, les engagements de l'IDA se sont élevés à 5 127 millions de DTS, qui incluent une garantie partielle des risques portant sur un montant de 30 millions de dollars (23 millions de DTS). Les engagements de l'exercice 99 ont été financés par les contributions des bailleurs de fonds à IDA-11 (3 912 millions de DTS), les fonds RPTA (781 millions de DTS), les ressources du Fonds intérimaire (266 millions de DTS), les contributions spéciales à l'IDA (150 millions de

DTS), et les contributions à IDA-10 (18 millions de DTS). À la clôture de l'exercice 99, il restait donc un solde disponible de 566 millions de DTS.

Commission d'engagement de l'IDA. Pour chaque exercice, les administrateurs déterminent le niveau de la commission d'engagement sur la base d'un examen annuel de la situation financière de l'Association. Pour l'exercice 00, ils ont fixé cette commission à 0 % pour tous les crédits de l'IDA, comme ils l'ont toujours fait depuis l'exercice 89.